

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUGET-THENIERS - 06260**

Séance du 27 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juillet, à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de PUGET-THENIERS, légalement convoqué,
s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
M. Pierre CORPORANDY, Maire.

Date de convocation : **20 juillet 2022**

Nombre de membres :

- En exercice : **19**
- Présents : **15**

Présents M.M. : **CORPORANDY P.- FACCHINI M.- DAVID J.P.- REDELSPERGER
A.M.- PEYRE J.- LIONS A.- JACQUEMOUD P.- NAISONDARD J.-
MICOL G.- RAYBAUD G.- DROGREY C.- ZATILLA A.- DURAND I.-
LOMBARD M.- DEROO C.**Pouvoirs M.M. : **MASSOLO L. à CORPORANDY P.
MARTIN S. à LOMBARD M.**Absents M.M. : **COLLE E.- VIOLA B.**Secrétaire de Séance : **LIONS A.****2. DCM N° 2022/41 – Décision Modificative n° 2 – Budget Général**

M. Le Maire expose que dans le cadre de l'acquisition de la propriété de Mme Denise POLVERINI, sise 10 avenue Emmanuel Signoret, il y a lieu d'effectuer les virements et ouvertures de crédits suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	ARTICLE	ARTICLE/OBJET	MONTANT
21	21318/191	Acquisition propriété B n° 153 (Denise POLVERINI)	330 000.00 €
23	2313/17	Aménagement Urbain	- 330 000.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**Après en avoir délibéré,****DECIDE** les virements et ouverture de crédits mentionnés ci-dessus.

AR Prefecture

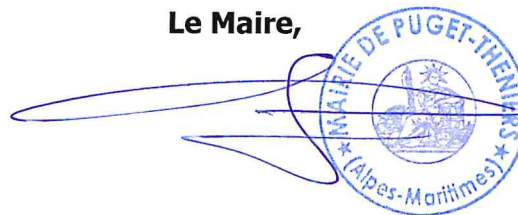
006-210600995-20220727-202241-DE

Reçu le 29/07/2022

Publié le 29/07/2022

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Pierre CORPORANDY.